

La transition agroécologique : défis et enjeux

Déclaration du groupe des personnalités qualifiées

Véronique Le Floc'h : « L'agroécologie, concept faussement novateur, s'avère déjà pratiquée par nombre d'agriculteurs, soucieux de relever les défis énoncés dans l'avis.

Il y a plus de 10 ans, notre syndicat, la Coordination Rurale, s'inscrivait déjà dans cette logique, en déclinant, avec son « Serment de l'agriculteur raisonnable », ses 99 recommandations (couverture des sols, sens et profondeur du labour, bon usage des phytos, etc...).

Notre section « jeune », elle, organise chaque année depuis près de 20 ans le « Festival du Non Labour et du Semis Direct ».

Sachez toutefois, que cette pratique agroécologique limitant l'érosion et favorisant l'activité biologique des sols nécessite souvent un traitement herbicide total avant le semis !

Les agriculteurs savent qu'ils doivent adapter leurs pratiques aux sols, au climat et aux différentes pressions pathogènes, qu'il faut produire en quantité et en qualité, à moindre coût, tout en préservant l'environnement et le futur.

Le défi est de taille puisqu'il s'agit d'approvisionner un marché européen déficitaire de 25 millions d'hectares en grandes cultures !

Les gains de productivité de l'agriculture française ont bien été rappelés dans l'avis.

Mais, en aucun cas, nous, les agriculteurs ne pouvons accepter seuls la responsabilité des pollutions diffuses puisque les doses d'utilisation des intrants validées par l'ANSES sont respectées, voire réduites pour, entre autre, des raisons économiques.

Nous ne sommes pas non plus responsables :

- des intoxications alimentaires, très très rares d'ailleurs ;
- de la malbouffe et ses produits imités ;
- des cancers ou autres maladies ;

- des pertes de saveurs ou de goûts puisque nos variétés culturales pour la plupart ne nous appartiennent plus !

Et puis, différents concepts agroécologiques coexistent : agriculture biologique, intégrée, de conservation, à haute valeur environnementale (HVE), écologiquement intensive (AEI), la biodynamie...

Tous visent à produire autant, voire plus, en réduisant les produits phytosanitaires, les antibiotiques ou encore la consommation d'énergie fossile.

La multitude et le saupoudrage des soutiens mis en place ont des effets très limités, certainement faute de dimension et d'ambition européennes.

- les MAEC (mesures agroenvironnementales et climatiques),
- le plan protéines,
- les GIEE (groupements d'intérêts économiques et environnementaux) dont seuls les membres peuvent vendre librement leurs céréales, alors même que notre syndicat plébiscite cette faculté pour tous les agriculteurs,
- les ICHN (indemnités compensatoires des handicaps naturels) qui excluent désormais la culture de céréales autoconsommées sur l'exploitation, principe d'autonomie alimentaire, lui aussi inscrit dans l'agroécologie.

Ainsi, l'agroécologie décrit en réalité ce que tout agriculteur s'évertue à faire.

Plutôt que des aides, ce sont bien des prix rémunérateurs dont nous avons besoin pour assurer la triple performance, économique, sociale et environnementale de notre agriculture encore familiale.

La Coordination Rurale prône depuis toujours l'exception agricole afin de soustraire l'agriculture aux accords de libre échange et de l'OMC.

Pour ces raisons non exhaustives, au nom des agriculteurs de la Coordination Rurale que je représente, je ne voterai malheureusement pas cet avis ».

Sylvie Sinay : « Je tiens à saluer le travail auquel Cécile a accepté de s'atteler, rendant ce sujet pour les plus néophytes d'une plus grande netteté. Là, je tiens à remercier l'administration de la section, le président Étienne Gangneron et l'ensemble des conseillers et conseillères qui ont pris part à ce travail. C'est avec intérêt que j'ai suivi les travaux de la section sur la transition agroécologique.

Comme tout le monde le sait maintenant, l'agroécologie c'est : être à l'écoute de la terre et de ses besoins pour produire mieux en limitant les intrants, et économe envers les ressources, pour faire simple dans sa définition.

Même s'il ne s'agit pas de la filière bio, cette pratique correspond mieux aux attentes que nous avons envers les agriculteurs, pour améliorer la qualité de l'eau, préserver les milieux humides et leurs peuplements, notion à laquelle je suis très sensible. Les bandes enherbées, la création de haies et les plantes pérennes servent aussi d'abris d'hiver, de nourriture à la petite faune de plaine ; la biodiversité n'en sera que mieux préservée.

La visite de l'exploitation que nous avons vue près d'Angers nous a permis de rencontrer des agriculteurs, plus sereins sur le devenir de leur exploitation. Leur modèle de culture me semble être plus pertinent : la limitation d'intrants chimiques, les couverts végétaux qui évitent le lessivage des sols et le ruissellement qui est néfaste pour les eaux de surface, nos nappes phréatiques, et l'eau de notre robinet pour simplifier, l'utilisation des cultures associées pour fixer le carbone, l'utilisation de leur propre semence ou sinon issue de filière locale.

Le fait de moins altérer les milieux naturels préserve la biodiversité et améliore la vie biologique, la mutualisation des outillages agricoles par la CUMA (coopérative d'utilisation du matériel agricole) leur permet d'éviter les charges financières trop lourdes...

Cette transition est longue, nécessite plus de travail et ne garantit pas de résultat immédiat.

De cet avis, il ressort de véritables besoins :

- son développement nécessite un véritable effort de formation et de recherches,
- la mise en œuvre d'outils de pilotage et du temps d'observation, et implique une réorganisation des industries en amont et en aval,
- une valorisation du métier d'agriculteur qui favorisera la transmission et la création d'emplois.

Toutes ces mesures devront être accompagnées, organisées afin de répondre aux attentes de notre société ; les aides devront être plus dirigées vers les exploitants qui décident de s'engager dans cette démarche ; les aliments qui en découleront doivent être beaucoup plus visibles et plus valorisés.

Cet avis amorce les moyens d'accompagnement pour la filière et les modalités pour y parvenir, cette transition comme on peut aisément le comprendre ne pourra se faire du jour au lendemain, mais il est pour moi urgent d'en prendre le chemin.

Vous aurez compris je voterai cet avis ».